



case postale 230 2022 Bevaix

[www.apee.ch](http://www.apee.ch)

## NOUS AVONS SIGNE LA CHARTE DU « PEDIBUS »

### ADULTE - CONDUCTEUR

#### 1. CONFIANCE

Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du « Pédibus ».

Si l'enfant n'est pas d'accord de prendre le « Pédibus », c'est aux parents qu'incombe la responsabilité de son comportement.

#### 2. ACCUEIL

Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le « Pédibus ». Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

#### 3. RESPONSABILITE

En cas d'imprévu nous mettant dans l'impossibilité de remplir notre fonction de conducteur/trice, nous nous engageons, avec l'accord de la responsable de ligne, à trouver un/e remplaçant/e.

*Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident) les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au « Pédibus » comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Bevaix, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

---

### ENFANT

Voici les cinq règles d'or que doit respecter tout enfant qui prend le Pédibus.

- On se met en place selon les instructions du chef du pédibus qui se trouve derrière, la locomotive devant et sur le trottoir.
- J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que le chef du pédibus me dise de traverser.
- Je porte mon sac convenablement, pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de voyage.
- J'écoute ce que le chef de bus me dit et je lui obéis.
- Je marche calmement sans gêner les autres.

Signature.....